



CHUISNES INFOS 2024



Sommaire

	Édito	3
	Travaux	4
	Finances	6
	Portrait	8
	La page des écoles	10
	Le cahier des assoc'	15
	Habitat	21
	Retour en images	22
	Communauté de communes	24
	Tarifs communaux	26
	SIRTOM	27
	État civil	28
	Infos pratiques	29
	Agenda	31

L'attribution d'une première fleur à notre commune dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris est une reconnaissance de l'engagement de la municipalité en faveur de la valorisation de son environnement et de son cadre de vie.

Ce label distingue les communes qui œuvrent pour la préservation de la biodiversité, la mise en valeur du patrimoine végétal et la promotion du fleurissement urbain. C'est un symbole de l'engagement de la collectivité en faveur de la nature, du cadre de vie et du bien-être de tous.

Obtenir une fleur dans le cadre de ce label est le résultat d'un travail collectif impliquant les élus, les services municipaux, les associations locales et même les habitants. Cela témoigne de la volonté de la commune de créer un environnement agréable, propice à notre bien-être et à celui des visiteurs.

Au-delà de la simple reconnaissance, l'attribution d'une fleur peut également avoir des retombées positives sur le tourisme local, en attirant les visiteurs en quête de lieux fleuris et soignés. Nous espérons que cette récompense incitera chacun d'entre nous à s'impliquer davantage dans des actions en faveur de l'environnement pour atteindre l'obtention de la deuxième fleur.



Pour chercher une information, un document ou être informé en temps réel : <http://www.chuisnes.fr> Panneau Pocket



A la mairie :
Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi
de 14h00 à 18h00

Jeudi
de 10h00 à 12h00

Directeur de publication : Jacques MAUPU
Comité de rédaction : Jocelyne MENAGER / Christelle BERTHELOT / Céline LAUBY / Jennyfer LOCHEREAU / Jean-Christophe RETHO
Tirage : 600 exemplaires Impression : Groupe Exprim / Buc
Crédits Photos : les conseillers municipaux / Flaticon



Chères Chuisnoises, chers Chuisnois,

Dans un contexte mondial marqué par plusieurs conflits situés aux portes de L'Europe, et une économie mondiale toujours en difficulté, l'année 2024 s'annonce incertaine.

Les conséquences sont difficiles à apprécier mais les difficultés et les tensions constatées en France, tant aux travers des grèves, des manifestations de certaines professions, des nombreux métiers en tension ou encore des coûts énergétiques élevés sont la preuve d'une certaine morosité.

Face à ce constat, nous devons nous mobiliser pour continuer à faire vivre notre commune.

L'année 2023 s'est achevée par une bonne nouvelle : l'entrée de notre village dans le club restreint des Villes et Villages fleuris avec l'obtention de la première fleur qui récompense le travail fourni par les services techniques et qui renforce l'attractivité de notre commune.

L'année 2024 est une année où nous allons réaliser beaucoup de travaux : aménagement de sécurité carrefour rue du Moulin à Tan, rue du 11 Novembre, rue du Glanier, rue du chemin de César ; rénovation de la salle polyvalente avec isolation par l'intérieur ; passage aux Leds de tout l'éclairage public de la commune et mise aux normes des armoires électriques ; aménagement de l'espace situé derrière l'église ; réfection de la couverture côté sud de l'église et de la sacristie ; aménagement de la mare de Beaumont ; aménagement d'entrées de propriétés. De plus, la commune va faire l'acquisition d'un véhicule d'occasion en remplacement de l'actuel usagé.

Les associations sont très actives et nous préparent de belles fêtes : le traditionnel bric à brac par Chuisnes en fêtes ; fête de la nature par les Amis des Espaces Nature et Biodiversité ; décoration des tables pour le banquet du 11 novembre par l'Amicale de Chuisnes section loisirs créatifs. La commune est bien sûr associée à tous ces événements et prépare en plus un concert à l'église en automne.

Les effectifs scolaires vont se maintenir malgré le départ de 16 CM2 au collège, mais compensé par l'arrivée de 16 enfants en Petite section de maternelle.

Le lotissement « La Grand Maison » se remplit petit à petit compte tenu de la conjoncture : 5 maisons construites, 2 nouveaux permis de construire délivrés et un projet de 8 logements locatifs à l'étude.

L'année 2024 sera marquée par les élections Européennes. N'oublions pas de faire notre devoir citoyen : l'enjeu est important.

Les jeux olympiques et paralympiques en France à Paris essentiellement, vont nous occuper cet été. De grands moments de sport à regarder ensemble à la salle polyvalente. Pourquoi pas ?

C'est une année riche en événements et d'autres projets vont se dessiner.

Chères Chuisnoises, chers Chuisnois, que vous habitiez dans le bourg ou les hameaux, c'est avec la même force que je vous adresse mes vœux de réussite pour cette année 2024. Soyons heureux de vivre à Chuisnes dans un cadre de vie que beaucoup nous envie.

Bien amicalement,

Votre Maire

Jacques MAUPU

PS : Je remercie également nos partenaires qui participent à la réalisation de ce journal. Merci de les consulter pour vos projets.

Je souhaite aussi le bonjour à tous ces anciens habitants de la commune qui continuent de lire notre revue sur notre site internet.

Réalisations 2023

En janvier, remplacement des menuiseries extérieures de la mairie pour améliorer la performance thermique.



Rue des Longs Champs, aménagement d'une aire de jeux où petits et grands peuvent se détendre avec terrain de pétanque, baby foot, jeux à bascule, balançoire, bancs et table de pique-nique et même déguster des fruits l'été...



Achat finalisé de la maison de Mr ANTOËNS, rue du Chemin de César



Aménagement d'un « rond point » à Barizeau-Beaumont pour permettre au car scolaire de manœuvrer en toute sécurité



Remplacement du tracteur tondeuse

Réfection des trottoirs de la rue des Trois Ponts





Réfection du côté sud de la toiture de l'église et de la sacristie



Aménagement de la mare de Beaumont



Démolition de la maison de Mr Antoëns en vue de l'aménagement de sécurité du carrefour



Remplacement du véhicule des services techniques

- Dans le cadre du plan « Fonds vert », remplacement de tout l'éclairage public par des Leds.
- Rénovation intérieure de la salle polyvalente
- Aménagement de l'espace derrière l'église
- Entrées de propriété

salr **LEROY & VINCENT**

**Couverture - Zinguerie
Charpente
Aménagement de combles
Électricité générale
Climatisation**

20 rue de la Tuilerie - 28190 Chuisnes
02 37 23 28 68
contact@leroy-vincent.fr
www.leroy-vincent.fr



- Terrassement
- Location d'engin
- Assainissement individuel
- Aménagement extérieur

cheminai.matthieu@orange.fr

3Bis Beauchêne - 28190 CHUISNES
N° SIRET : 903 251 148 00016

06.35.11.14.26

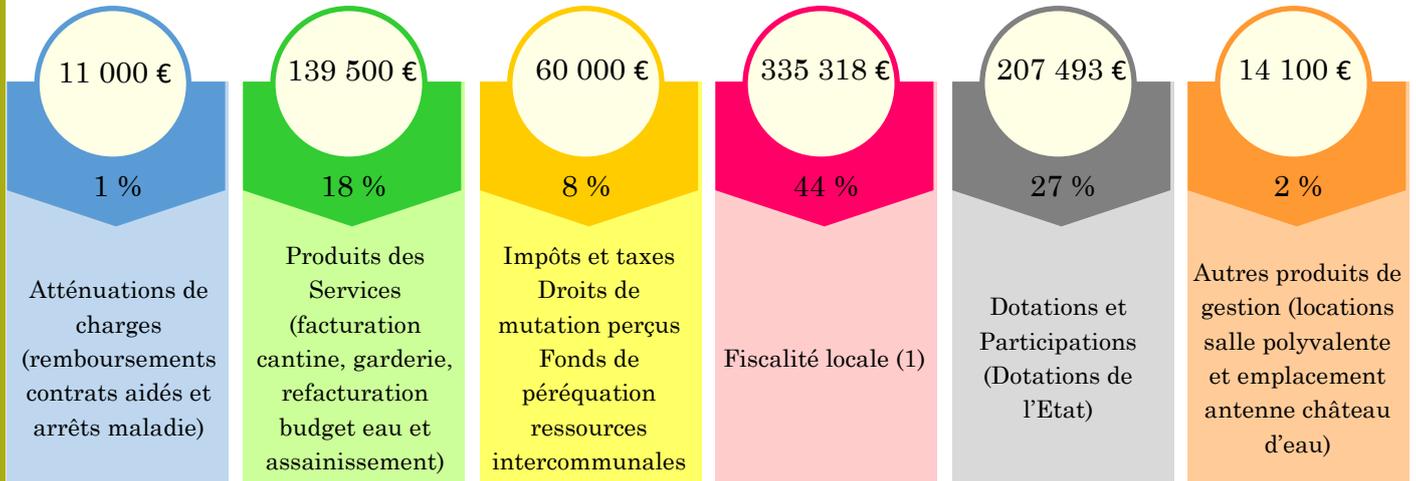


Le vote du Compte Financier Unique (synthèse cumulée des comptes au 31/12/2023) et le vote du Budget Primitif 2024 sont les principales missions d'un Conseil Municipal.

Ces votes ont eu lieu le 9 avril dernier. Le budget prévisionnel de fonctionnement s'établit ainsi.

FONCTIONNEMENT

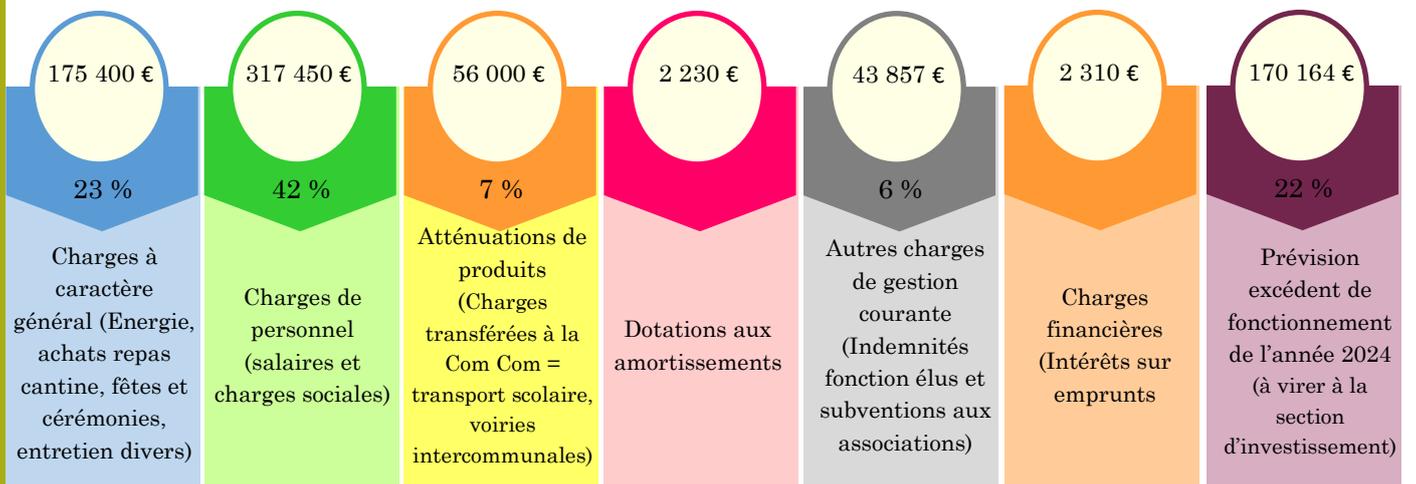
RECETTES = 767 411 €



(1) Recettes Fiscalité locale

- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 313 806 €
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 56 018 €
- Taxe habitation résidences secondaires = 7 377 €

DEPENSES = 767 411 €



L'excédent de fonctionnement 2024 de 170 164 € majoré des reports d'excédents antérieurs de 479 935 €, soit un total de 650 099 € permettent de financer un programme dont le détail suit.

INVESTISSEMENTS

	Montant en € TTC
Logiciels et site internet	8 100 €
Alarme mairie	4 539 €
Acquisition véhicule utilitaire d'occasion	30 000 €
Participation au remplacement des anciennes lampes d'éclairage public par des Leds	64 000 €
Réfection couverture église côté sud	54 206 €
Réfection couverture sacristie	24 701 €
Rénovation salle polyvalente	72 014 €
Aménagement de sécurité carrefour rue du Moulin à Tan / rue du 11 novembre / rue du Glanier / rue du Chemin de César	81 600 €
Aménagement d'entrées de propriété	12 652 €
Aménagement mare de Beaumont	9 348 €
Aménagement espace derrière l'église	302 131 €
Total	663 291 €

Pour la réalisation de ces travaux, nous avons sollicité des subventions auprès du Département, de la Région Centre Val de Loire, de l'Etat. A ce jour, plus de 200 000 € nous ont déjà été accordés.

D'autre part, aucun emprunt n'a été contracté. Au 31/12/2024, la dette de la commune sera de 83 333 €. Elle concerne un seul emprunt contracté pour le restaurant scolaire.

Comme on peut le constater, des charges de fonctionnement maîtrisées, l'autofinancement des investissements, une fiscalité raisonnable et un faible endettement sont des signaux d'une gestion prudente, tout en améliorant toujours le cadre de vie.

Jacques MAUPU

« Chuisnes d'autrefois » : Portrait de Mr Jack VERDIN

Cette année, je suis allée à la rencontre de Mr Jack VERDIN, habitant de Chuisnes depuis de nombreuses années, qui a accepté de nous livrer une partie de ses souvenirs de vie dans notre joli village.

Jack VERDIN est né à Chuisnes le 01 avril 1947, à la ferme maternelle FOUCHER, située dans le hameau de Beaumont, que ses ascendants exploitaient depuis 3 générations. Cette famille était originaire de Landelles/Pontgouin. Mais du côté paternel, Jack VERDIN est issu d'une famille qui vit à Chuisnes depuis au moins 1750. Un vrai Chuisnois et fier de l'être !

Il est entré à l'école de Chuisnes à 5 ans. A l'époque, il n'y avait que 2 classes, une au niveau du site de la maternelle et une autre à côté de l'actuelle bibliothèque. Dans son enfance, il n'y avait pas de car, le trajet pour se rendre à l'école se réalisait donc à pied, soit environ 5 kilomètres de marche par jour depuis BEAUMONT. L'école était sur cinq jours pleins, les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis. A cette époque, le programme scolaire ne comportait pas de moment pour la pratique sportive, par contre l'emploi du temps se composait de plusieurs heures pour les travaux manuels afin d'organiser le 14 juillet, date qui annonçait le début des vacances scolaires. Le jeudi, jour de repos, était en partie consacré au catéchisme et le dimanche, tout le monde se rendait à la messe où Jack VERDIN tenait le rôle d'enfant de chœur.

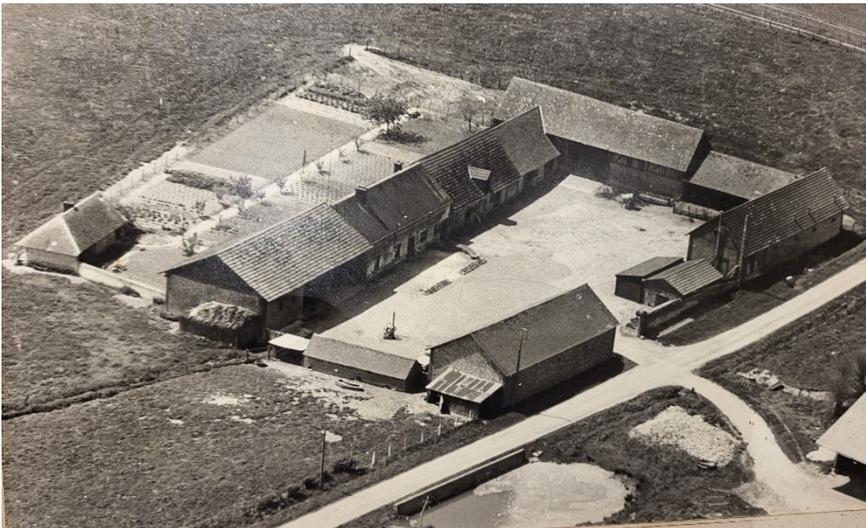


Petit, il se souvient que Chuisnes comptait 4 cafés : un, aux Châtelets, au niveau de l'actuel routier, un second, à l'angle de la 23 et de la rue de la forge et deux autres, sur la place de Chuisnes, dans la rue principale. Les déplacements se réalisant principalement à vélo ou à mobylette, le rayon des balades était plus limité qu'aujourd'hui, il y avait donc du travail pour tous les cafés.

La place avait une allure différente. Le monument aux morts se trouvait en face de la porte de la salle des fêtes, sur l'espace vert. Le cimetière se situait sur le parvis de l'église, entouré de grands murs, ainsi que le parking de l'église, comme nous le constatons sur cette photo. Dans les années 1950, la Mairie se situait à la place de l'actuelle bibliothèque, avant de déménager dans les locaux occupés aujourd'hui par la classe de Mme GAREL-DIETSCH. La classe qui accueille maintenant les CM de Mme ARBOGAST abritait alors la cantine scolaire.

Jack VERDIN poursuit ses études à Courville sur Eure, jusqu'à l'obtention de son certificat d'étude. A 16 ans, il devient aide agricole dans la ferme familiale et parallèlement durant 2 ans, pendant les 3 mois d'hiver, il prépare un diplôme agricole au Lycée Marceau, qui proposait ce cursus, maintenant disponible au lycée de la Saussaye. Puis il fait son service militaire à Reims dans l'unité des chasseurs portés, où il pilote un char AMX30, pour les connaisseurs. Il s'engage comme pompier volontaire à la caserne de Chuisnes, comme son grand-père avant lui. L'arsenal se situait dans les bâtiments qui jouxtent les locaux de l'école, derrière l'Eglise.

En 1971, il se marie à Vérigny avec Liliane. Ils s'installent dans la ferme de BEAUMONT et reprennent les rênes de la ferme familiale.



En plus de la culture des terres, le couple VERDIN s'occupe de plus de cent cinquante brebis dont les agneaux étaient vendus directement aux commerçants locaux de Courville et beaucoup de leurs volailles, étaient achetées à la ferme par des clients venant de toute la région. Les autorisations et les règles administratives étant moins rigides qu'aujourd'hui. Jack VERDIN déplore ce changement, qui a considérablement modifié et alourdi leur travail. Il estime qu'aujourd'hui les tâches

administratives et le contrôle excessif qui pèsent sur les exploitations, nuisent au travail premier de l'agriculteur. La modernisation du matériel agricole a été une modification positive majeure dans le métier. Jack VERDIN se souvient que son grand-père a réalisé presque toute sa carrière sans tracteur, le premier est arrivé en 1954 sur l'exploitation. Les tâches étaient menées avec l'aide des chevaux. Le travail était plus physique, pas besoin de lecture ou de télévision pour trouver le sommeil, il n'y avait d'ailleurs pas d'écran à l'époque ou très peu !

Autre révolution dans les années 70, l'eau courante arrive enfin dans les hameaux de CHUISNES. La famille VERDIN en profite pour procéder à quelques travaux. Ils installent pour la première fois à la ferme, une salle de bains et des sanitaires. Jusqu'à présent, les toilettes étaient constituées, comme Jack VERDIN le dit avec le sourire, «de 4 planches et 1 trou au fond du jardin». L'eau était tirée à la pompe de BEAUMONT, que nous pouvons toujours voir aujourd'hui à côté de l'aménagement réalisé pour le car. Elle n'a maintenant qu'un rôle décoratif tout en étant un clin d'œil au passé, mais était très utile à l'époque.

A l'heure de la retraite, au moment de passer la main à son fils pour la cinquième génération, Jack et Liliane VERDIN changent de maison mais continuent d'habiter à CHUISNES. Ils s'installent dans le bourg car ils ne se seraient jamais vu vivre ailleurs. Le couple peut enfin profiter du temps, partir en vacances, ce qui pendant des années, était incompatible avec leur vie professionnelle. Aujourd'hui, ils s'adonnent à leurs loisirs et passions entourés de leurs 3 enfants et 6 petits enfants : d'abord le jardinage, puis la belote avec les amis ou la famille, mais aussi la danse toutes les semaines, et surtout la musique. Jack est tombé dedans quand il était petit. Le souvenir des fêtes communales l'émeut encore aujourd'hui. Il se revoit à côté de la scène, les yeux rivés sur l'accordéon. Son seul regret est de ne pas avoir appris lui-même à en jouer. Mais c'est avec une grande fierté qu'il regarde aujourd'hui ses enfants et petits-enfants jouer d'un instrument. Pour lui, la musique est un moyen simple de s'évader, de rêver et de se détendre. Il peut rester des heures encore aujourd'hui à écouter des ballades à l'accordéon.

Une vie bien remplie, où CHUISNES a une place particulière : Même en vacances, le manque de CHUISNES se fait vite ressentir !

Je remercie chaleureusement, Jack VERDIN d'avoir accepté de partager ses souvenirs !

Jennyfer LOCHEREAU

ECOLE ANTOINE FURETIERE

118 élèves fréquentent l'école primaire de Chuisnes, répartis en cinq classes de la petite section de maternelle au cours moyen 2ème année.

➤ **Pôle maternelle** : 02-37-23-81-51

- ✓ classe de Petite Section / Moyenne Section / Grande Section
- ✓ classe de Grande Section / Cours Préparatoire
- ✓ classe de Cours Élémentaire 1ère année et Cours Élémentaire 2ème année

➤ **Pôle élémentaire** : 02-37-23-21-58

- ✓ classe de Cours Élémentaire 2ème année et Cours Moyen 1ère année
- ✓ classe de Cours Moyen 1ère année et Cours Moyen 2ème année

➤ **Direction** : Mme Karine GAREL DIETSCH / 02-37-23-28-29 le lundi

SERVICES SCOLAIRES

➤ **Garderie** : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h35 et de 16h30 à 18h30 / 02-37-23-81-51

➤ **Cantine** : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 110 élèves répartis en 2 services / 07-86-60-46-27

➤ **Etude surveillée** : Sur inscription, à partir du CP, les lundis / jeudis de 17h à 18h

➤ **Cours d'anglais**: Sur inscription, à partir de la GS, les lundis, mardis, jeudis et vendredis midis ; assurés par Mme Honorine Ménard

L'équipe pédagogique d'une école est le pilier fondamental de la réussite éducative des élèves. Au quotidien, l'engagement des enseignantes de l'école de Chuisnes se traduit par un suivi individualisé fort des élèves, une écoute attentive de leurs besoins et une adaptation constante des méthodes d'enseignement pour favoriser la réussite de chacun. Il est incontestable que les enseignantes s'investissent pleinement dans la transmission des savoirs, mais aussi des valeurs de respect, de solidarité et de citoyenneté. À travers la diversité et la qualité des activités mises en œuvre, l'équipe enseignante de notre école démontre son dévouement envers les élèves. Des projets pédagogiques innovants, des sorties éducatives, des ateliers créatifs et des interventions d'associations ou de professionnels extérieurs sont autant d'initiatives qui enrichissent le parcours scolaire des élèves et les encouragent à développer leurs talents et leurs compétences. Cet engagement, associé à la confiance des parents d'élèves et à la bienveillance du personnel scolaire, est un gage de réussite et de bien-être pour nos élèves.

La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale se situe dans la cour de l'école au 10 place de l'église.

Elle est ouverte au public : Le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h30 à 16h30. La journée du lundi est réservée à l'accueil des classes de la commune par l'équipe des bénévoles. Vous y trouverez des ouvrages pour les petits comme pour les plus grands : Romans, documentaires, BD, albums et revues.

L'inscription et le prêt sont gratuits.

En vous inscrivant, vous aurez accès au portail des médiathèques d'Eure et Loir par le biais duquel vous pourrez consulter le catalogue de prêts, effectuer librement vos recherches, réserver en ligne le(s) livre(s) de votre choix (et être informé par mail de sa mise à disposition dans votre bibliothèque). Vous pourrez également prendre connaissance de l'agenda culturel départemental. La bibliothèque est également ouverte pendant les petites vacances scolaires et en juillet (dates affichées).

A bientôt et bonne lecture !!



Espace jeunesse



Espace adultes

Pour l'équipe des bénévoles

Valérie LEGRAND

L'école en 2023

L'école de Chuisnes accueille depuis septembre 118 élèves répartis en 5 classes :

PS/MS/GS 25	GS/CP 24	CE1/CE2 23	CE2/CM1 22	CM1/CM2 24
Mme Legrand Mme Muradas	Mme Auger Mme Auzoux Mme Bournot	Mme Baudon	Mme Garel Dietsch (direction) Mme Cosset	Mme Arbogast

C'est une très belle année, active qui a eu lieu pour les enfants de l'école. Les arts, la Culture et le sport sont à l'honneur, déclinés en classe et à travers de nombreux projets et sorties !

Toutes les classes ont bénéficié pour la première fois des ateliers du dispositif départemental « Musique en tous sens » avec une intervenante musicienne, qui ont donné lieu à une représentation lors de la fête des prix en Juillet. Les uns ont travaillé les percussions, d'autres le codage et le chant...

Comme chaque année, toutes les classes ont fréquenté la bibliothèque municipale une fois par semaine, le lundi, en alternance avec les activités numériques de la salle informatique. Les enfants de la GS au CM2 ont également suivi les séances de natation à la piscine de Courville.



De nombreux projets ont ponctué l'année scolaire :

↳ Intervention pédagogique des pompiers (1ers secours et prévention incendie) et correspondance scolaire pour les CM.



↳ »Ecole et cinéma « et projet « Théa » qui a permis aux élèves de CE/CM d'adapter une pièce et de créer une chorégraphie avec une artiste chorégraphe et de se produire lors des rencontres scolaires.



La page des écoles

↳ Visites :

- musée des Beaux Arts de Chartres et de la Cathédrale pour les élèves de CP et CE.
- ferme des Carreaux à Lucé pour les enfants de la maternelle et CP (découverte des animaux et de leurs petits).



- musée de L'Art'senal à Dreux avec l'exposition « Arts textiles ».

- le Compa à Chartres : exposition sur les origines des aliments et sur le néolithique. Ateliers sur les engrenages pour les CM1/CM2 et les fouilles archéologiques pour les CE1/CE2.



- ↳ Participation à la semaine de la maternelle sur le thème « Créer c'est merveilleux ! » avec l'exposition des bonshommes – bouchons sur la grille de la cour et l'exposition - photos (PS/CP)



- ↳ Participation à la semaine des langues pour les classes de CE et CM.

- ↳ Spectacle pour toutes les classes : « Muse et Musée » de la compagnie Billenbois à la découverte de nombreux artistes peintres et de leurs œuvres.



✦ Journée de la solidarité : collecte de denrées pour l'association «La main tendue» de Courville (102 kg récoltés, bravo à tous !), puis nettoyage des abords de l'école jusqu'au parc de la biodiversité et enfin activités de coopération en groupes hétérogènes : jardinage, étude d'albums, jeux de société, jeux de coopération en EPS, jeux de construction et saynètes à jouer.



✦ Soirée « Noël en histoires »
3^{ème} édition :
encore une veillée-pyjama à l'école pour écouter ensemble de belles histoires (organisée par les enseignantes, les bénévoles de la bibliothèque)



✦ Rencontres sportives

Les olympiades « maternelle » se sont déroulées cette année à Landelles avec les classes de PS à CP des écoles de Saint Luperce, Landelles et Chuisnes.





Les deux journées au centre équestre du Bois de Maulny pour les CP/CE1

Le cycle « Endurance » préparatoire à la rencontre USEP annuelle à rollers ou à patinette de Courville.

Les olympiades « école » réunissant tous les élèves de tous les niveaux de l'école dans chaque équipe ont été suivies d'un grand pique-nique derrière l'église pour clôturer ensemble l'année scolaire.

Semaine « Terre de jeux » (dispositif départemental) en décembre : une semaine sans cartable, dédiée au sport et la culture en cette année olympique, entièrement consacrée à la danse, aux sports de combat, aux sports paralympiques, à la musique (percussions) et à la sculpture.



En juillet, la fête de l'école fut l'occasion de présenter des chants et des danses devant les familles, puis après la remise des prix, nous avons fait une surprise à Mme Noterman Annick lors de son départ en retraite : des fleurs, des cadeaux et sur l'estrade, une grande banderole déployée par les enfants pour la remercier de toutes ses années d'enseignement et d'investissement depuis 1988 à l'école de Chuisnes. Agréable et longue retraite Annick !!!!

Et au revoir à tous les CM2, futurs collégiens de 6ème en septembre !

Les plantes des petits jardiniers de la maternelle étaient en vente au profit de la coopérative scolaire.



Les enseignantes et les enfants remercient les parents, les bénévoles de la bibliothèque, les intervenants, l'association de parents et la mairie pour leur participation et leur aide.



2023, année ANNIVERSAIRE pour le BIEN ALLER EURÉLIEN

Si les années COVID sont derrière nous, elles ont laissé des traces en bouleversant tout, profondément ! Un frémissement des activités de l'association a été ressenti en 2023 ; comme une renaissance. Nous avons animé deux concerts, quatre messes de Saint-Hubert, deux mariages, quatre cérémonies d'obsèques, un anniversaire (*en plus du nôtre*) et un vide grenier. Mais, l'événement le plus marquant de l'année aura été le 20^{ème} anniversaire de l'association célébré le 30 octobre à la Salle Pannard.

Les cent-vingt participants à la magnifique soirée organisée pour marquer l'événement ont apprécié les superbes prestations des **Trompes de Vendôme** (*Championne de France des Sociétés*). Les prestigieux invités de l'association ont charmé l'auditoire par leur virtuosité, leur modestie et leur simplicité.

Jean-Paul Jouanne, président-fondateur de l'association, a brièvement rappelé les circonstances qui l'ont amené à créer une école de trompe à Chuisnes en 2003, après une première création au sein de Rallye Saint-Hubert de Chartres en 1993. L'école du B.A.E. est largement la plus importante d'Eure et loir (et au-delà) avec 30 membres actifs ; elle brille, de plus, par le succès de ses sonneurs dans les concours fédéraux.



2024 se présente sous de meilleurs auspices puisque quatre concerts sont déjà inscrits au calendrier... Chaque chose en son temps, nous les évoquerons l'an prochain dans « Chuisnes info ».

NB : Messe de Saint-Hubert à l'église de Chuisnes le 12 octobre 2024 à 18h00 suivie de la Soirée Saint-Hubert à la salle polyvalente



L'Amicale

La saison 2023-2024 a bien commencé, les activités de notre association sont réparties entre trois sections : sportive (tir et pétanque) et loisirs avec les ateliers loisirs de Chuisnes. Le nombre d'adhérents est en progression.

ACTIVITES

En janvier 2023, la galette des rois a été organisée pour tous les adhérents (30 participants). Nous avons participé au forum des associations de Chuisnes où nous regrettons le peu de visiteurs pour rencontrer les associations de notre commune. Le 16 septembre, suite à l'assemblée générale, un barbecue a été proposé sur le terrain communal, suivi d'un concours amical de boules. Une journée de rencontre conviviale entre les membres de chaque section.

Une journée à Bonneval avec promenade en bateau électrique sur le Loir est en projet, date à définir.

L'Amicale est inscrite au programme tookets du Crédit Agricole. Si vous y possédez un compte et que vous avez des tookets à distribuer, vous pouvez les attribuer à notre association.

Venez nous rejoindre.

Bureau : Président : Jean-Pierre DESCHAMPS
 Trésorier : Aurélien VERRIER
 Secrétaire : Élisabeth AIME

Pour tous renseignements, s'adresser à : Jean-Pierre DESCHAMPS

Tel : 02.37.23.72.58 ou 07.78.26.06.57 - amicale.chuisnes@gmail.com



Les Ateliers Loisirs Créatifs



Les Ateliers Loisirs de Chuisnes, après 1 an de création, comptent 34 inscrits.

Nous sommes contentes de ce début prometteur.

L'Atelier Tricot compte 8 tricoteuses confirmées et débutantes où l'entraide et la bonne humeur sont au rendez-vous. Nous tricotons aussi bien pour les Autres que pour Nous.

Une de nos spécialités sont les éponges pour la vaisselle, au crochet en laine Bubble en forme de carotte, aubergine, betterave... et aussi des Fleurs de douche. Vous pouvez m'appeler si vous en avez besoin.

L'Atelier Arts Créatifs compte 11 artistes (Sachez qu'il y a toujours un artiste enfoui dans chacun). Merci beaucoup Bernadette pour ton aide, ta créativité et ta bienveillance.

Nous avons fait la décoration des tables du repas du 11 Novembre avec beaucoup de plaisir et je tiens à remercier la municipalité de nous avoir fait confiance et merci à Rolande, Bernadette, Monique et Marie Françoise pour leur engagement.

Ces 2 Ateliers ont participé au Marché de Noël de Chuisnes qui a permis de nous faire connaître et de vendre nos créations. Nous sommes prêtes à recommencer.

L'Atelier Jeux de Société compte 15 joueurs où règne une bonne ambiance autour des tables de jeux. Nous jouons au Qwirkle, Skyjo, Skip Bo, Séquence, Azul...et bien sûr il y a toujours une table de belote, tarot et président. Nous espérons vous retrouver Tous à notre après-midi jeux de société animé par Jeux Pétille le samedi 16 Novembre.

Les Ateliers ont lieu dans la salle des associations de 14h00 à 17h00 :

Les Mardis - Atelier Tricot

Les Mercredis - Atelier Arts Créatifs

Les Jeudis Atelier - Jeux de Société

Responsable des Ateliers Loisirs de Chuisnes :
Nathalie GATEAU (06.13.09.16.37).



En 2023, notre section a repris des activités normales, compétition et entraînement, malgré un petit nombre de licenciés.

Nombres d'Adhérents : Saison 2022 / 2023 : 13 adultes et 2 jeunes
Saison 2023 / 2024 : 12 adultes

Nos compétiteurs ont participé à de nombreux concours dans le département et la région et également aux départementaux et régionaux UFOLEP et FFTir.

L'organisation de deux concours dans notre stand a permis de recevoir 50 tireurs des clubs de l'Eure et Loir et de la région.

Deux concours sont prévus pour 2024, les 4 et 5 mai puis les 8 et 9 juin.

Le stand 10 m est maintenant opérationnel, le financement des travaux de 4 936.78 € a été réparti entre la commune (2 658.52 €), le Département (500 €), le Comité départemental tir (1 000 €) et la section tir (778.75 €).

Nous avons fait l'acquisition d'une carabine à air comprimé dont le coût de 1 873.75 € a été financé par une subvention du CDTEL de 1 000 € et par la section tir à hauteur de 873.75 €.

Vous avez eu l'occasion de découvrir cette activité en loisir ou en compétition, adultes et jeunes à partir de 8 ans, lors de la journée porte ouverte du 16 mars à partir de 14h00.

Ouverture du stand le mercredi et le samedi après-midi à partir de 14h00.

Tarif des adhésions saison 2023 / 2024 : UFOLEP : jeunes : 33 € - adultes : 46 €
FFTir : jeunes : 72 € - adultes : 95 €
UFOLEP + FFTir : jeunes : 91 € - adultes : 125 €

Pour tous renseignements : M Jean-Pierre DESCHAMPS
Tel : 07.78.26.06.57 - Mail : amicale.chuisnes@gmail.com



APE Les P'tits Loups

18 mars - Carnaval



23 juin - Boom des CM1-



29 octobre
Halloween



3 décembre
Après-midi jeux



Cette association se donne pour mission de préserver et de mettre en valeur «les Espaces nature et biodiversité de Chuisnes». C'est un parc ouvert au public par la commune avec le soutien du Conseil départemental d'Eure-et-Loir.

Ici, sur 10 hectares de prairies et de bois longeant le Canal Louis XIV, se déploie la biodiversité en toute liberté : un rucher, un éco-pâturage et un verger pour le bonheur du promeneur.



Des aires de pique-nique sont également installées mais vous ne trouverez pas de poubelles. Nous faisons appel à votre sensibilité écologique pour remporter les déchets de vos retrouvailles festives.

Vous vous posez des questions sur la biodiversité en Eure-et-Loir ? Vous souhaitez rejoindre une association œuvrant pour la Nature ? Rejoignez-nous ! Aucune cotisation n'est demandée. Vous pouvez participer à un ou plusieurs de nos projets selon votre choix et vos disponibilités.

Nos rendez-vous publics en 2023 .

En mai, a eu lieu l'inauguration officielle «Des Espaces Nature et Biodiversité de Chuisnes» organisée par la municipalité et en présence des élus du département et de la région. Ce fut également l'occasion de notre pique-nique public annuel avec une démonstration de fauchage raisonné à l'ancienne.



En novembre : 2ème édition de l'opération, «Une naissance, un arbre» pilotée par la mairie en collaboration avec notre association et le Moulin Cœur pour la majorité des dons d'arbres. Pour chaque enfant né en 2023, un arbre a été planté dans le parc avec une pancarte associant son prénom à celui de l'arbre. L'occasion d'une petite cérémonie en présence des familles et du Conseil Municipal.

En 2024, l'Espace nature vient à votre rencontre.

Hormis nos animations internes, des sorties nature prévues, nous vous avons donné rendez-vous le 25 mai après-midi dans la salle communale de Chuisnes pour la Fête de la Nature : une rencontre avec la biodiversité au travers des métiers-nature qui se pratiquent sur le parc : (mini-conférences, expositions).

Pour tous vos renseignements sur nos actions : lesamisdesenbc@gmail.com ou Hélène Cornen : ☎ 06.37.96.79.80.



Les animations 2023 de CHUISNES EN FÊTES

Le 4 février avait lieu notre traditionnel **Loto** de début d'année.



Le 11 mars : « **soirée choucroute** » préparée par « Les Délices de Saint Antoine » et animée par Philibert



Le 10 avril de nombreux enfants ont participé à la **chasse aux œufs de Pâques** dans le parc de la mairie.



Les 27 et 28 mai, le **Bric-à-brac** avec une importante fréquentation d'exposants et de chineurs. La soirée du samedi était animée par Virginie Berthou avant le grand feu d'artifice offert par la municipalité.

Chuisnes en Fêtes a « **fait son Cinéma** » le 25 novembre. Vous étiez nombreux à redécouvrir des extraits d'anciens films et feuilletons et applaudir les talentueux imitateurs de Laurel et Hardy.



Pour terminer l'année, le 16 décembre à l'occasion de l'arbre de Noël de la commune, nous avons organisé le marché de Noël avec de nombreux exposants. Les visiteurs ont pu profiter d'une balade en calèche offerte par Chuisnes en Fêtes.

Notre Programme pour 2024 :

10 février : loto 16 mars : repas « Italie » 1^{er} avril : Chasse aux Œufs
 18 et 19 mai : Bric-à-brac en novembre : repas à thème

Toutes les informations se trouvent sur notre site : <http://Chuisnes-en-fetes.org>

Président : Dominique Bidault - Vice-Président : Claude Thiefry

Secrétaire : Michel Pinget - secrétaire adjointe : Laurence Brard

Trésorière : Stéphanie Nasri - trésorière adjointe : Sandrine Ferreira

Avenir Mc Paysage
 Entretien et création de vos espaces verts

Mathéo Constantin
 07 83 69 39 82
 28190 Chuisnes

matheoconstantin128@gmail.com

NK PLOMBERIE
 CHAUFFAGE, DEPANNAGE, RAMONAGE

28190 Chuisnes Tel: 06.16.97.09.07



L'Association des Amis des Jumelages du Pays Courvillois qui rentre cette année dans ses 37 ans d'existence a retrouvé depuis deux ans toutes les activités qui restent le poumon de cette vie associative et qui s'échelonnent tout au long de l'année.

Nos visites annuelles tant à Alveston qu'à Courville-sur-Eure ont été couronnées de succès et fort appréciées des participants. Les sites proposés sont tous bien accueillis par tous nos Amis et réciproquement en Angleterre.

L'assemblée générale qui s'est déroulée le 26 janvier 2024 à Pontgouin nous a permis d'entériner plusieurs dates et sites à découvrir :

Soirée Jumelage : Cabaret Melrose à Condé sur Huisne le 23 mars 2024 à 20h30.

Sortie « nature » : Randonnée dans les environs de Nogent le Rotrou et visite du Château le 25 Mai 2024.

Sortie culturelle qui pourrait avoir lieu le 22 juin 2024 dans un site restant à définir.

Visite chez nos Amis anglais du 16 au 20 Août 2024.

Soirée Cabaret le 12 octobre 2024 à 20h30 à la salle Pannard de Courville-sur-Eure avec la présence des guitaristes Urbain Lambert, Patrick Ychard et d'un chanteur pour se retrouver dans une ambiance country blues francophone.

Comme tous les ans, nous participerons au marché de Noël le 8 décembre au gymnase Klein en faveur du Téléthon.

Contacts :

M. Carpentier Michel - tel : 02.37.23.33.72



Aides à l'amélioration de l'habitat.

Votre logement est mal chauffé, mal isolé, vous avez des difficultés à payer vos factures d'énergie, **Une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat** mise en place par la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche permet aux propriétaires de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement gratuit pour la concrétisation de leur projet.

INHARI est le bureau d'études mandaté pour aider les propriétaires dans leurs démarches administratives, techniques et financières. Pour des travaux de :

- ▶ Résorption de l'habitat indigne et insalubre
- ▶ Lutte contre la précarité énergétique et l'amélioration de la performance thermique
- ▶ Adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap
- ▶ Amélioration du parc locatif

ATTENTION : ne pas commencer les travaux ou même signer des devis avant d'avoir constitué votre dossier d'OPAH. Les sociétés retenues doivent être RGE (Reconnus Garant de l'Environnement). Ce service est gratuit et sans engagement. Vous pouvez prendre rendez-vous en contactant INHARI ou en faisant une demande de rendez-vous ci-contre.

<https://www.inhari.fr/post/opah-cc-entre-beauce-et-perche-eure-et-loir>

<http://www.anah.fr>

France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :

Exemples de services proposés dans les France services :

- Déclarer mes revenus
- Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite)
- Créer votre espace Pôle emploi
- Gérer votre compte Ameli

Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires, plan d'accès, permanences, nouvelles ouvertures...) sur france-services.gouv.fr ou scannez ce QR code

Courville sur Eure - 35 rue Carnot - ☎02.38.14.34.53

14 janvier,
premiers vœux
du Maire depuis
son élection.



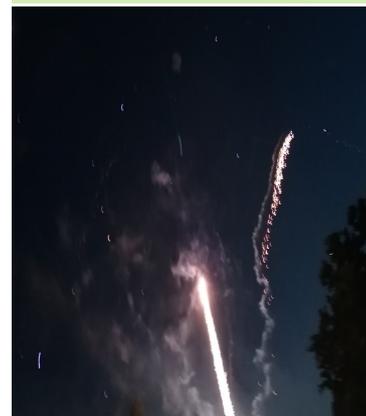
6 mai, inauguration du parcours santé seniors en présence d'Eric TABARINO (représentant de la CARSAT, co-financier du parcours), de David BLOT (gérant de la société EVO-LUDIK qui a installé les agrès fabriqués en France, fournis par la société SUNJEUX), de Laurent WADOUX (kinésithérapeute) et de Matthieu CHEMINAIS (qui a réalisé le chemin d'accès à l'installation).



Commémoration
du 78ème
anniversaire de
la victoire du
8 mai 1945.



27 mai
Feu d'artifice



3 juin

Présence des personnalités de la Région, du Département et de la Communauté de communes Entre Beauce & Perche pour l'inauguration de l'Espace Nature et Biodiversité.

Messe de la Trinité en l'église Saint Marin suivie du concert Gospel avec la chorale Les Anges de Marie.



1er juillet - Fête des prix teintée d'émotion, avec le départ en retraite d'Annick Notterman après 35 années passées à l'école de Chuisnes



14 juillet



26 août
Forum des associations



25 novembre, 2ème édition de
« 1 arbre - 1 naissance »



Cérémonie du
11 novembre et
banquet communal



16 décembre
Arbre de Noël et
marché fermier



En matière de voiries, la Communauté de Communes a continué à rénover les routes intercommunales. Après la route de la Pommeraye, puis Haguenon et Ecuray, ce fut le premier tronçon allant jusqu'à La Tuilerie qui a été réalisé. En 2024, ce sera au tour du tronçon de La Tuilerie aux Châtelets de faire l'objet d'une rénovation.



La Communauté de Communes a attribué un Fonds de Concours de 24 000€ pour chacune des communes membres. Pour la commune de Chuisnes, ce Fonds de Concours sera utilisé pour le financement partiel des investissements suivants :

	Dépenses Hors Taxes	Fonds de Concours	Reste à charge pour la Commune
- Tracteur tondeuse Kubota :	18 183,94€	9 091,97€	9 091,97€
- Aménagement pour maintenir le ramassage scolaire à Beaumont	6 258,00€	3 129,00€	3 129,00€
- Acquisition d'un véhicule utilitaire pour le Service Technique	25 000,00€	11 779,03€	13 220,97€
	49 441,94€	24 000,00€	25 441,94€

Pellets
EURE ET LOIR

Vente & Livraison
Granulés de Bois

LE ROI DES PELLETS
Philippe VERDIER
verdier-philippe@orange.fr
Tél. 06 16 09 32 86

www.pellets-28.fr

Laurent PORC

CREATION - ENTRETIEN - REMISE EN ETAT -
PELOUSES - HAIES - ELAGAGE -
PLANTATION - ENGAZONNEMENT

TRAVAUX DIVERS - CLOTURES - DALLAGES -
BORDURES - ETC...

Devis gratuit

02-37-23-38-27
Lieu-dit "Ecuray"
28190 CHUISNES

La Communauté de Communes est intervenue pour le remplacement des lampes par des Leds et la mise aux normes d'armoires électriques.

	Dépenses Hors Taxes	Fonds de Concours	Reste à charge pour la Commune
- Remplacement des : armoires électriques	13 210,00€	8 953,00€	4 257,00€
- Passage des luminaires en Leds	237 832,00€	178 261,00€	59 571,00€
	251 042,00€	187 214,00€	63 828,00€

Ce passage aux Leds a été financé à 75 % par la Communauté de Communes qui a bénéficié de subventions au titre du Fonds Vert.

La Communauté de Communes Entre Beauce et Perche a délibéré pour prendre en charge la construction d'une salle de spectacles à Courville-sur-Eure ainsi que son fonctionnement ultérieur. La Commune de Courville-sur-Eure ne se sentant pas financièrement capable d'assumer ce projet, la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche a pris le relais. Le transfert des recettes déjà acquises par la Commune de Courville, notamment le leg de Madame Christiane Torride, ainsi que des subventions déjà fléchées et la vente de l'école de musique située en centre ville de Courville, est en cours d'exécution.

Cet important projet pourra bénéficier à tous les habitants de la Communauté de Communes, mais les habitants de Chuisnes, de par la proximité avec Courville-sur-Eure, seront privilégiés pour profiter de cet équipement et des activités proposées : théâtre, cinéma, musique, etc...

Une opportunité pour que la culture puisse intégrer des territoires ruraux comme le nôtre.

Jacques MAUPU



TÔLERIE INDUSTRIELLE
GAINE DE VENTILATION
ACIER - INOX - GALVA - ALUMINIUM
SUPPORTAGE - CHASSIS

CHAUFFAGE
VENTILATION
TÔLERIE
INDUSTRIELLE
SAS au capital de 40 000 € - SIRET 305 442 485 00051 -
CODE ACTIVITE 287 P
Code TVA FR 89 305 442 485

Le Bois Saint Père
28190 CHUISNES

02-37-23-27-67



Menuiserie extérieures
(Bois, PVC, Alu)
Agencements intérieurs
(Cuisines, placards, parquets)
Portes de garage, portails

PEPINEAU Olivier
Artisan

3 rue de Genêt
28190 Chuisnes

Tél. 06 15 41 31 83
olivier.pepineau@wanadoo.fr



**PAILLAGE MISCANTHUS
GRANULES DE BOIS**

CHARPENTIER Albert
06.81.43.40.02
albertcharpentier1@gmail.com
15 rue du château de Villebon 28190 CHUISNES



- Enseignement en petits groupes
- Loisir
- Compétition
- Equitation adaptée
- Stage

- Pensions:
- Box / Paddock
- Pré

Tél. : 06 49 10 75 80
28190 CHUISNES

LOCATION SALLE POLYVALENTE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location 1 journée sans cuisine	176 €	317 €
Location pour 1 journée supplémentaire sans cuisine	70 €	139 €
Location 1 journée avec cuisine	242 €	393 €
Location pour 1 journée supplémentaire avec cuisine	110 €	192 €
Remise des clés la veille	26 €	40 €
Vin d'honneur en semaine	50 €	50 €
Vin d'honneur week-end	97 €	135 €
Réunion commerciale	139 €	139 €
Réunion association sans activité commerciale	gratuit	50 €
Réunion association avec activité commerciale 1 jour avec cuisine	gratuit	109 €
Réunion association avec activité commerciale 2 jours avec cuisine	gratuit	54 €
Montage et démontage estrade	34 €	34 €
Majoration jours fériés	22 €	22 €
Location écran vidéoprojection	22 €	22 €
Mise à disposition du Parc du Prieuré 1 journée	gratuit	100 €

CIMETIERE

Concessions

Concession trentenaire	208 €
Superposition	52 €
Concession cinquantenaire	343 €
Superposition	85,80 €
Superposition pour anciennes concessions perpétuelles	537 €
Caveau provisoire pour 15 jours	12,80 €
Caveau provisoire pour les jours suivants	5,20 €

Redevance de superposition : dépôt d'urne dans un caveau

Pour 30 ans : 52 € Pour 50 ans : 85,80 € Pour perpétuelles : 181 €

Redevance de superposition : scellement d'une urne sur une tombe

Pour 30 ans : 52 € Pour 50 ans : 85,80 € Pour perpétuelles : 181 €

Columbarium Pour 30 ans : 911 € Pour 1 urne supplémentaire : 258 €

Cavernes Caverne trentenaire 461 € Pour 1 urne supplémentaire 52 €

EAU ET ASSAINISSEMENT prix Hors Taxes

Abonnement au réseau : 44 € Redevance d'eau : 1,20 € / m³
 ouverture ou fermeture compteur : 17 €
 Remplacement des compteurs gelés : Ø15mm : 88 € Ø20mm : 94 € Ø25mm : 182 €
 Prix de l'assainissement : 1 € / m³

Participation des propriétaires des nouvelles constructions : 2 800 €

Déchèterie de Courville-sur-Eure
6 rue des métiers

Horaires au dos du bulletin- Jours Fériés : fermée.

« BIEN TRIER »



Les emballages Le papier Le verre Les ordures ménagères Les textiles

Programme de prévention Principe d'éco-exemplarité Les actions scolaires Stop Pub Consommer mieux

Les déchets de déchèterie Les déchets dangereux Les déchets non acceptés

« RÉDUIRE SES DÉCHETS »

Vous pouvez réduire de façon significative vos déchets en suivant un des principes ci-dessus.

Alors, n'hésitez pas !

Retrouvez toutes les informations sur le site du SIRTOM



Les déchets dangereux

Ces déchets doivent être déposés en déchèterie dans leurs emballages ou étiquetés.
Piles et accumulateurs usagés
Déchets et résidus de peinture, décapants, solvants, colles, mastics, vernis...
Huiles de vidange et filtres, huiles végétales



Les déchets non acceptés

Déchets dont nous ne pouvons pas nous occuper, ils ne doivent pas faire l'objet de dépôt sauvage.
Les pneus (peuvent être apportés dans les garages)
Les déchets amiantés (récupérés par des sociétés privées)
Les souches d'arbres (acceptées si propres et découpées)
Les carcasses d'animaux (à déposer chez les équarisseurs)
Les extincteurs et bouteilles de gaz (à rapporter chez les fournisseurs)

Certains déchets peuvent être collectés par le distributeur sur le principe du **1 acheté, 1 repris**.
Achat d'un produit neuf, obligation de reprendre l'ancien.

A l'ère de la préoccupation croissante pour la préservation de l'environnement, le gouvernement français met en place une réglementation visant à renforcer le tri à la source des biodéchets. Cette mesure, en vigueur depuis le 1er janvier 2024, impacte directement les collectivités locales, soulignant l'impératif de gérer de manière responsable les biodéchets. Le tri à la source des biodéchets, c'est la clé pour réduire notre empreinte écologique. Plutôt que de mélanger tous nos déchets, trier à la source implique de séparer les déchets organiques des autres. Cette pratique permet un traitement spécifique des biodéchets, les transformant en compost riche en nutriments pour la terre.

Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

Déchets alimentaires : trier à la source n'est pas sorcier, c'est une habitude que chacun de nous peut adopter. Avoir un bac dédié aux biodéchets dans la cuisine est un excellent point de départ. On y jette les épluchures, les restes de repas, les produits périmés non consommés, le marc de café, et autres déchets organiques. Dans le jardin, on peut ajouter des déchets verts comme les feuilles mortes. Il est crucial de s'informer sur ce qui peut et ne peut pas être composté, mais une fois que la routine est établie, trier ses déchets verts devient naturel, presque instinctif.

Pour réserver votre bac composteur, allez sur le site SIRTOM, rubrique « compostage » et remplissez le formulaire en ligne

Très régulièrement, nous constatons des dépôts sauvages d'ordures ménagères, de gravats et de déchets au pied des containers de tris.
Ce manquement à la loi est puni d'une contravention de 135 €.



Ils nous ont quittés

07/02/2023 ROUSSEAU Ginette
 20/02/2023 BRIOIS Daniel
 04/03/2023 DELANNOIS Georges
 17/03/2023 FORGET Claude
 30/05/2023 CHAUCHEAU Jean-Pierre
 20/06/2023 JOVELIN Liliane
 11/07/2023 BENNOIN Frédéric
 12/11/2023 GEUFFROY Jean-Paul
 28/12/2023 MELOU Monique



Bienvenue

11/03/2023 Andréa ROUSSEAU
 31/03/2023 Esteban CHENESSEAU
 05/07/2023 Constant SOUCHET
 24/07/2023 Louwenn FRETAY
 18/08/2023 Hailey CLAIRENTEAU
 05/09/2023 Alba POUTEAU
 08/10/2023 Julia BRETTE
 20/10/2023 Noé GRAFFIN
 30/10/2023 Zélie PERIGOIS
 16/11/2023 Nathan GOUDET
 06/12/2023 Mila FAVRE
 08/12/2023 Ambre DESNOS
 16/12/2023 Axel DEGLOS



Ils se sont unis

06/05/2023 NIOBEY Maxime & CHEVILLON Manon
 01/07/2023 POZE Clément & BIZEUL Connie
 15/07/2023 GUSTIN Benoît & POUSSET Julie
 15/07/2023 TROMP Aurélien & GUICHART Julie
 22/07/2023 ROUSSEAU Martial & HEURTAULT Muriel
 29/07/2023 RODRIGUES BATISTA Léandro & TESNIER Jade



Hommage à Mr Jean ANQUETIL

Le 8 avril 2024, Mr Jean ANQUETIL nous quittait à l'âge de 92 ans. Il habitait la commune depuis 1972, date à laquelle il avait acheté avec son épouse, décédée en 1982, les locaux de l'ancienne colonie de vacances située au 8 place de l'Eglise. Cette institution était fréquentée par des enfants venant essentiellement des écoles d'Issy les Moulineaux.

Mr Jean ANQUETIL participait à toutes les cérémonies commémoratives. Ingénieur de formation, il s'est beaucoup impliqué dans les travaux de l'Eglise, notamment lors de la réfection du clocher et de la restauration de la cloche. Avec son caractère bien trempé, Mr Jean ANQUETIL était un personnage, un puits de connaissances. Grand merci pour ces bons moments passés ensemble de la part des Chuisnois et des Chuisnoises.

Au revoir Mr Jean ANQUETIL

l'instant
 Coiffeuse 40

Du Mardi au Samedi
 07.82.28.67.39

Sur rendez-vous uniquement

- ° Coiffeuse à domicile Secteur Chuisnes
- ° Prothésiste ongulairre à Chuisnes

N° Siret: 89530024200016

Adeline

Coiffure à domicile

Contactez moi au :

06 10 11 92 86

ASSISTANTES SOCIALES

3, rue Carnot à Courville sur Eure
(02.37.23.52.13)

Mme THIRANT - le mardi de 14h à 17h
Mme SOUCHET - le jeudi de 9h30 à 12h

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

SADS - 3 rue Carnot à Courville sur Eure
(02.37.23.60.28)

A.D.M.R. - Saint Georges sur Eure 02.37.26.80.49

SENIORS INFOS-SERVICES

3 rue Carnot - Courville sur Eure (02.37.23.52.13)
Conseil Département d'Eure et Loir
(02.37.23.60.28)



Haies envahissantes le long d'une voie publique : Que dit la loi ?

Toutes plantations le long du domaine public est soumis à des obligations. L'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et la hauteur limitée à 2 mètres afin de ne pas gêner la visibilité des panneaux de signalisation et le passage des piétons. Interdiction de planter ou de laisser pousser des haies ou des arbres à moins de 2 mètres de la route.

Si vos plantations débordent sur la voie publique, le Maire peut, après une mise en demeure infructueuse, faire exécuter des travaux d'élagage à vos frais.

A partir du 15 mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 15 août.

LES RESTOS DU CŒUR

4 rue Jules Ferry - Courville sur Eure
Le mardi de 9h30 à 11h - Mme HOUDARD
(06.48.17.17.29)

LE SECOURS CATHOLIQUE

4 rue JULES Ferry - Courville sur Eure
Le mardi de 14h30 à 17h et le jeudi de 10h à 11h30
(semaines impaires)
Mme RENARD (06.08.18.59.34)

LA MAIN TENDUE

4 rue Jules Ferry - Courville sur Eure
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Le jeudi de 13h30 à 17h
Le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h, semaines paires de l'année
Mme TACHET (02.37.23.22.27 ou 06.71.74.37.96)

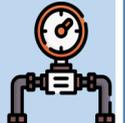


Il est admis qu'un chien aboie lorsqu'un étranger tente d'entrer dans votre jardin ou maison. Mais s'il aboie pour un oui ou un non, lorsqu'il entend des voix, un véhicule à proximité... Cela devient insupportable pour le voisinage. Il vous incombe de faire le nécessaire pour faire cesser ces aboiements.

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Compteurs d'eau.

Les propriétaires et ou locataires sont responsables de leur compteur, par conséquent c'est à chacun de prendre les mesures adéquates pour l'isoler.



Concernant les abonnements au Service de l'eau de la commune, il est impératif d'informer la mairie pour tout changement suite à déménagement, acquisition ou mise en location du bien.

Sans information, les factures seront envoyées aux anciens abonnés.

AMBULANCES
THOMAS
02.37.52.53.53
La Colline 28190 CHUISNES

La Belle Pizza 28
Pizzas-Galettes-Crêpes-Glaces
Fraîches & Artisanales
Tous les Dimanches soirs (18h-21h)
Place de l'église à Chuisnes
06.98.97.26.66
facebook
www.facebook.com/labellepizza28/



L'ADIL 45-28 VOUS INFORME.

DÉMARCHAGE et ARNAQUES !

Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est strictement interdit depuis la loi du 24 juillet 2020.

En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, Mairie), l'ADEME, l'Anah et l'Adil ne démarchent directement les particuliers.

Les bons réflexes à avoir :

Ne communiquez jamais de données personnelles comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires...

Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir vérifié votre logement.



ATTENTION aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels et aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels mais qui sont bien des sites commerciaux.



Un doute, une question ? Contactez-nous au 02.38.62.47.47
Conseil gratuit, neutre et personnalisé



Travaux de terrassement
-
Assainissement
-
Aménagement extérieur
-
Petite maçonnerie
(terrasse béton, etc...)
-
Clôtures

06 64 38 04 46
Du lundi au samedi de 7h à 20h
7 rue des Trois Vallées - 28190 Chuisnes

SAS POUTEAU
Couverture , Zinguerie, Rénovation

Pouteau Jason
2 chemin des canaux 28190 Chuisnes
saspouteau@gmail.com • 06.37.99.76.41



TERRAINS A VENDRE...

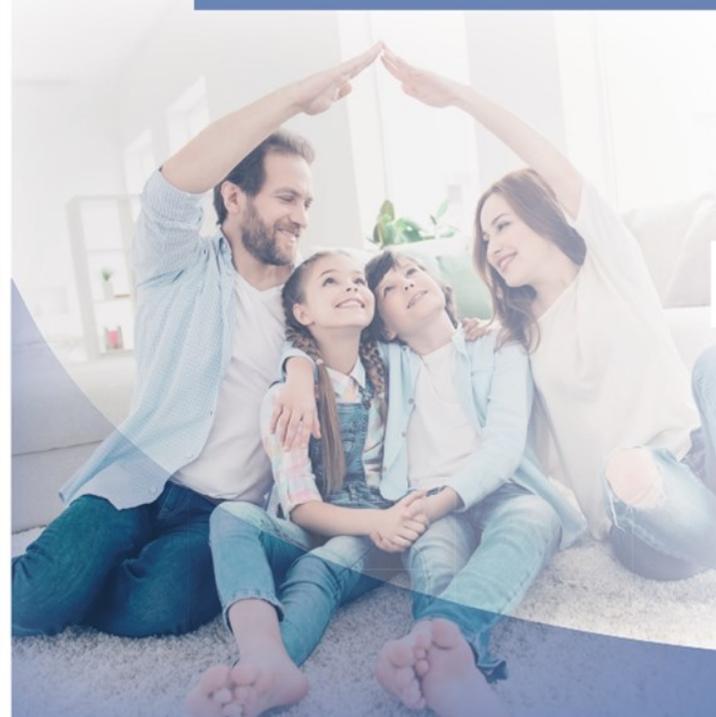
DANS VOTRE COMMUNE
Lotissement "La Grand' Maison" Rue des Fleurs



A partir de 47 000€

19 Terrains à bâtir de 498 à 912 m²

UN TERRAIN AMÉNAGÉ PRÊT À
DONNER VIE À VOS PROJETS



Commercialisation :
IMMO DU CENTRE by Immo de France
36 Rue du Soleil d'Or 28000 CHARTRES
02.34.400.999 - agence@procivis28.fr

JUN	Dimanche 9	Elections européennes	
	Samedi 22	Kermesse	APE Les P'tits Loups
	Dimanche 23	Piquenique zéro déchet	ENBC
JUILLET	Dimanche 14	Repas	Municipalité
SEPTEMBRE	Samedi 14	Assemblée générale	Amicale de Chuisnes
	Dimanche 22	Loto	APE Les P'tits Loups
	Samedi 28	Assemblée générale	APE Les P'tits Loups
OCTOBRE	Samedi 12	Messe de la St Hubert	Bien Aller Eurélien
NOVEMBRE	Lundi 11	Commémoration	
		Banquet communal	Municipalité
	Samedi 16	Jeu Pétille	Ateliers Loisirs
	Samedi 23	1 naissance - 1 arbre	Municipalité/ENBC
DECEMBRE	Samedi 7 ou 14	Marché de Noël	
		Arbre de Noël	Municipalité
JANVIER 2025	Samedi 11	Vœux du Maire	

Rébus



Solution page 32

charpente couverture zinguerie

TOIT ET PLUS....

5 voie de la liberté 28190 Chuisnes **0680903759**

MULLER

Plombier chauffagiste

Installation sanitaire, chauffage
Rénovation de salle de bain

06 26 38 45 56

05, rue de Genété 28190 Chuisnes mullernorman@outlook.fr

PGM PROFESSIONNEL DU GAZ
ARTISAN

Présentez vos bacs la veille du jour de la collecte

Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
SA 1		LU 1	27	JE 1		DI 1		MA 1		VE 1	Toussaint	DI 1	
DI 2		MA 2		VE 2		LU 2	36	ME 2		SA 2		LU 2	49
LU 3	23	ME 3		SA 3		MA 3		JE 3		DI 3		MA 3	
MA 4		JE 4		DI 4		ME 4		VE 4		LU 4	45	ME 4	
ME 5		SA 6		LU 5	32	VE 6		SA 5		MA 5		JE 5	
JE 6		DI 7		MA 6		SA 7		DI 6		ME 6		VE 6	
VE 7		LU 8	28	ME 7		DI 8		LU 7	41	JE 7		SA 7	
SA 8		MA 9		JE 8		LU 9	37	MA 8		VE 8		DI 8	
DI 9		ME 10		SA 10		MA 10		JE 10		SA 9		LU 9	50
LU 10	24	JE 11		DI 11		ME 11		VE 11		LU 11	Armistice 1918	ME 11	
MA 11		VE 12		LU 12	33	JE 12		SA 12		MA 12	46	JE 12	
ME 12		SA 13		MA 13		VE 13		DI 13		ME 13		VE 13	
JE 13		DI 14	Fête nationale	ME 14		SA 14		LU 14	42	JE 14		SA 14	
VE 14		LU 15	29	JE 15	Assomption	DI 15		MA 15		VE 15		DI 15	
SA 15		MA 16		VE 16		LU 16	38	ME 16		SA 16		LU 16	51
DI 16		ME 17		SA 17		MA 17		JE 17		DI 17		MA 17	
LU 17	25	JE 18		DI 18		ME 18		VE 18		LU 18	47	ME 18	
MA 18		VE 19		LU 19	34	JE 19		SA 19		MA 19		JE 19	
ME 19		SA 20		MA 20		VE 20		DI 20		ME 20		VE 20	
JE 20		DI 21		ME 21		SA 21		LU 21	43	JE 21		SA 21	
VE 21		LU 22	30	JE 22		DI 22		MA 22		VE 22		DI 22	
SA 22		MA 23		VE 23		LU 23	39	ME 23		SA 23		LU 23	52
DI 23		ME 24		SA 24		MA 24		JE 24		DI 24		MA 24	
LU 24	26	JE 25		DI 25		ME 25		VE 25		LU 25	48	ME 25	Noël
MA 25		VE 26		LU 26	35	JE 26		SA 26		MA 26		JE 26	
ME 26		SA 27		MA 27		VE 27		DI 27		ME 27		VE 27	
JE 27		DI 28		ME 28		SA 28		LU 28	44	JE 28		SA 28	
VE 28		LU 29	31	JE 29		DI 29		MA 29		VE 29		DI 29	
SA 29		MA 30		VE 30		LU 30	40	ME 30		SA 30		LU 30	1
DI 30		ME 31		SA 31		JE 31		SA 31		JE 31		MA 31	

Légende : Collecte des ordures ménagères = Bac noir Collecte du tri sélectif = Bac jaune

Pour plus d'informations, www.sirtom-courville.fr ou par téléphone au 02.37.23.32.63

Objectif 0 déchet dans ma poubelle noire

- Je donne une seconde vie**
Donnez ou vendez, avant de jeter vos objets ou meubles.
- Je recycle mes vêtements - 3%**
Ne jeter plus vos vêtements dans les ordures ménagères, vendez-les ou donnez les dans les bornes du Relais
A RECYCLER
- Je tri le verre - 4%**
Les bouteilles, pots et bocaux en verre uniquement
A RECYCLER
- Je composte - 43%**
A COMPOSTER

Objectif 0 déchet dans ma poubelle noire

- Je connais les consignes - 19% de tri du bac jaune**
Les emballages cartonnés
Les emballages métalliques
Tous les emballages en plastique
Tous les papiers
A TRIER
En vrac
Ne pas imbriquer
Je jette uniquement les déchets inévitables
En sac fermé
A JETER

Changement d'horaires à partir du 1^{er} Janvier 2024

Déchèterie de Courville-sur-Eure - 6 rue des métiers

	Printemps du 1/03 au 30/06 Automne du 1/09 au 31/10	Été du 1/07 au 31/08		Hiver du 1/11 au 29/02	
Lundi		13h00 - 17h45	8h15 - 13h45	13h00 - 17h15	
Mardi					
Mercredi		13h00 - 17h45	8h15 - 13h45	13h00 - 17h15	
Jeudi	8h15 - 12h00	13h00 - 17h45	8h15 - 13h45	8h30 - 12h00	13h00 - 17h15
Vendredi	8h15 - 12h00	13h00 - 17h45	8h15 - 13h45		13h00 - 17h15
Samedi	8h15 - 12h00	13h00 - 17h45	8h15 - 13h45	8h30 - 12h00	13h00 - 17h15
Dimanche	9h00 - 11h45		9h00 - 11h45		

Solution rébus de la page 31
Mieux vaut être seul que mal accompagné.